



**PROCES VERBAL DE REUNION DU**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE du 17 DECEMBRE 2020**

Le dix-sept décembre deux mille vingt à 20h30, le Conseil Municipal d'ALVERNAC, légalement convoqué, s'est réuni au Foyer Rural, en session ordinaire, sous la présidence de M. Alfred Mathieu TERLIZZI, Maire.

**PRESENTS** : MM. Alfred Mathieu TERLIZZI, Dominique POUJADE, Joël STERNENBERG, Jean-Marc BOUVET, Karl CAMPDORAS-RAGON, Bertrand CLÉDEL, Quentin SAURIN

Mmes Isabelle CEPEDE-LASCOSTE, Sylvie COMBALIER, Maryse LASCOSTE, Béatrice PARET, Josiane ROCHER, Sandra RITTER

**EXCUSE(S)** :

**REPRESENTÉE (S)** : Philippe KERNINON (représenté par Alfred Mathieu TERLIZZI), Delphine AUVRAY (représentée par Sandra RITTER)

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Maryse LASCOSTE

**DATE DE CONVOCATION** : 10 décembre 2020

**1) APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION**

Le compte rendu de la séance du 26 novembre 2020 est adopté à l'unanimité.

**2) INFORMATIONS GENERALES**

A. Terlizzi présente les différentes informations parvenues en Mairie :

- Courrier de la Direction départementale des finances publiques établissant la liste des commissaires, titulaires et suppléants, de la Commission communale des impôts directs (CCID).
- Brochure de présentation des équipes spécialisées Alzheimer à domicile (ESA) Bouriane et Quercy.
- Diverses revues parvenues en Mairie.

### **3) RAPPORT DES COMMISSIONS ET DES GROUPES DE TRAVAIL**

#### **Isabelle Cépède-Lascoste :**

##### Adressage

Le dossier a été envoyé au SDAIL pour avis. Attente d'un retour.

##### SYDED

Suite à la délibération n°2020.21 en date du 11 juin 2020 concernant la désignation du référent « Environnement » auprès du SYDED du Lot, la commune a été informée de la possibilité de nommer deux référents titulaires.

M. le Maire rappelle que ces référents sont les relais privilégiés du SYDED du Lot vis à vis de la population communale pour l'ensemble de ses activités. Ils permettent notamment, à travers des actions ciblées et adaptées à la situation locale, d'améliorer sensiblement l'impact environnemental de la gestion des déchets de leur commune. Sans être exhaustif, les référents ont permis jusqu'à présent d'aider au développement du compostage individuel et collectif, ainsi qu'à l'amélioration du tri sélectif.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'ajouter un référent « Environnement » titulaire pour la commune auprès du SYDED du Lot :

Référents titulaires : M. Joël STERNENBERG et Mme Isabelle CÉPÈDE LASCOSTE

##### Bulletin municipal

La fabrication est en cours et la distribution a commencé.

Il reste à faire la distribution dans les maisons de retraite.

Des erreurs ont été signalées par les habitants. Elles seront rectifiées lors de la prochaine édition.

#### **Dominique Pujade :**

##### Travail des agents

- Nettoyage du village et ramassage des feuilles en cours.
- Pose des éclairages festifs : des éclairages ont été ajoutés à l'église et à la Maison de santé.
- Des arbres dangereux ont été abattus.
- Travail sur le parcours de santé.
  
- Place du Marché : M. Pagès est intervenu pour arrondir les angles du muret.  
Attente du devis pour la pose du coffret électrique.
  
- Source Salmière : le nettoyage du site est toujours en cours.

##### Commission Cauvaldor – Voirie

Une réunion s'est tenue hier.

Les travaux de voirie proposés pour 2021 pour la commune : réfection de la route de Lagorce pour 1,2 km.

Il a été demandé aux communes d'établir un programme sur 3 ans : à voir pour le prochain conseil municipal.

Il a également été question de l'entretien des fossés, de l'élagage, des bandes de roulements et des ouvrages d'arts communaux (essentiellement des ponts).

Il faut également faire un point pour chaque commune pour le programme d'investissement de Cauvaldor.

**Josiane Rocher :**

Elle a participé au travail pour le bulletin municipal.

**Maryse Lascoste :**

Commission Tiers-lieu et Lien social

Aucune action n'a été menée en décembre.

Il est prévu une réunion des membres de la commission, le 5 janvier 2021, afin de rédiger un courrier d'invitation à adresser aux différentes associations du village. Celle-ci pourrait avoir lieu courant février.

Commission animation de la vie sociale - Cauvaldor

Il a été présenté le dispositif CLAS (Contrat local d'accompagnement à la scolarité) qui contribue à soutenir les enfants et les jeunes, depuis l'école élémentaire jusqu'au lycée, dans leur travail personnel scolaire. Il s'agit de mettre en place pour les enfants des actions d'aide aux devoirs, d'apports méthodologiques, d'activités culturelles... dans lesquelles les familles sont associées.

Il est demandé aux communes de repérer si ce système pourrait intéresser les écoles.

Renouvellement du projet du Centre social Robert Doisneau à Biars tous les 5 ans. Cependant, du fait de la situation sanitaire, le projet est prolongé.

Priorisation des projets pour le plan d'investissements 2021 :

- 1- Réhabilitation du Foyer logement Les Césarines à Saint Céré
- 2- Travail sur le Centre social et culturel Robert Doisneau de Biars

**Bertrand Clédel :**

L'entreprise Gabrielle est très difficile à joindre ce qui entraîne une difficulté pour les interventions sur l'éclairage public.

M. le Maire les contactera pour avoir un entretien avec eux.

**Béatrice Paret :**

Règlement général sur la protection des données (RGPD)

Une réunion téléphonique a eu lieu avec le CDG46 pour réaliser un audit de la commune.

D'autres réunions sont programmées pour les mois de février, mars et avril.

Dans un premier temps il va s'agir de sensibiliser les élus à cette notion de RGPD pour ensuite mettre en place des outils pour respecter la réglementation.

## **Quentin Saurin :**

### Site web

Deux nouvelles pages ont été mises en ligne : information sur les aides et procès-verbaux des conseils municipaux.

Une réflexion est à mener sur les aides en général.

## **Karl Campdoras-Ragon :**

### Parcours de santé

L'entreprise doit intervenir la semaine 3 de 2021 (à partir du 18/01/2021) pour poser les agrès.

Rappel des subventions obtenues :

Coût de l'opération 28 230,50 € HT

- |                             |                   |
|-----------------------------|-------------------|
| - Agence nationale du sport | 14 100.00 € (50%) |
| - Région                    | 4 235.00 € (15%)  |
| - Département               | 4 234.00 € (15%)  |
| - Autofinancement           | 5 661.50 € (20%)  |

### Chèque Cauvaldor

Cauvaldor vient de lancer une opération de chèques cadeaux solidaires : les « CONSOM'LOCAL », visant à soutenir les commerçants du territoire.

Pour l'achat d'un chèque « CONSOM'LOCAL » valable chez un commerçant ou un artisan du territoire, la communauté de communes offre à chaque foyer fiscal jusqu'à 20 € en chèque « CONSOM'LOCAL ». Les chèques peuvent être dépensés en une ou en plusieurs fois et dans plusieurs commerces participants, jusqu'au 15 juin 2021.

L'idée est de relancer le « chèque commune » pour les commerces d'Alvignac et de voir avec Cauvaldor pour sa mise en place.

## **Jean-Marc Bouvet :**

### Maison d'Accueil Familial (MAF)

Suite au courrier adressé à « Age sans Frontières », un dossier à remplir a été retourné à la Mairie, avec une proposition de visite d'un site pour un tarif élevé.

Les membres de la commission vont compléter le dossier.

### Commission Urbanisme - Cauvaldor

Lors de la dernière réunion il s'est agi de prioriser les différents projets en cours ou à venir :

- Le PLUi-H : priorité absolue.
- L'OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) : priorité importante.  
Il s'agit d'une convention passée entre un EPCI et l'État et l'Anah (Agence nationale de l'habitat) en vue de requalifier et de réhabiliter un quartier bâti.  
Le but d'une OPAH est de créer des conditions plus favorables pouvant inciter des investisseurs, mono-propriétaires ou copropriétaires, à investir dans l'amélioration ou la réfection de logements existants dans un périmètre précis.
- Le RLP (Règlement Local de Publicité Intercommunal) : priorité normale.
- Les déplacements doux : priorité normale
- La déclaration de projet : propre à Cauvaldor avec une procédure à coût élevé.

**Sandra Ritter :**

Bulletin communal

Elle s'est investie dans le travail de mise en page et a pu constater que ce travail est très important.

Lien social

Les aînés sont très contents du coffret distribué par les élus.

Pour l'année prochaine, il faudra être vigilant sur les commandes des coffrets.

Le goûter des enfants des écoles d'Alvignac, offert par la Mairie, s'est déroulé aujourd'hui.

Commission finance – Commune

Cette réunion était très intéressante.

**Joël Sternenberg :**

SYDED

Une réunion a eu lieu en présence du SYDED pour faire le point sur les emplacements des containers : noms des emplacements et modification envisagée.

Le SYDED a rappelé que le projet de la redevance incitative avec des poubelles individuelles est toujours en cours et qu'il devrait être mis en place avant la fin du mandat.

Commission culture Cauvaldor

Lors de la dernière réunion, les fiches actions ont été présentées et la commission a pu faire ses choix.

**Sylvie Combalier :**

Lien Social

La distribution du bulletin et des colis s'est très bien passée et a permis de partager un moment agréable avec les habitants.

Commerce

Pour information, un couple serait intéressé pour la reprise du Petit Resto. Il s'est rapproché de Cauvaldor Expansion.

Commission Enfance Jeunesse - Cauvaldor

Deux sujets sont en cours :

- la création de la micro-crèche de Sousceyrac : priorité 1
- le transfert de la crèche de Gagnac vers Bretenoux.

**4) POINTS SUR LES DOSSIERS EN COURS**

« Commerce Laubadère »

B. Bonizzoni de la Fromagerie, après avoir étudié la faisabilité du projet, a fait un retour négatif quant à l'éventualité de la création d'un commerce de producteurs.

A. Terlizzi informe les élus que la Commune est propriétaire du local depuis le 15 décembre. Il a été convenu avec Mme Laubadère qu'elle pouvait laisser ses meubles dans ce local jusqu'au 15 janvier 2021.

Des photos ont été envoyées ce jour à Cauvaldex afin de mettre une annonce sur le Bon coin et SOS Village.

Il faut maintenant réfléchir au montant du loyer qui sera demandé.

Le local est assuré par la Commune.

### Grand Hôtel

Les diagnostics obligatoires nécessaires à la vente du bâtiment ayant été réalisés en 2019, seuls ceux concernant les termites et les états des risques et pollutions doivent être réalisés avant la vente. Un devis a été reçu d'un montant de 1 700 €.

Toutes les informations ont été envoyées à Cauvaldor qui doit faire un retour sur le sujet.

### Economies énergétiques

L'Etat a débloqué des fonds pour des projets concernant les économies énergétiques sur les bâtiments.

L'idée est de pouvoir bénéficier de ces subventions pour le changement du système de chauffage du bâtiment de la Poste. Les dossiers doivent être envoyés avant le 15/01/2021.

### Espace Multi-Activités

Le Maître d'œuvre a envoyé des propositions quant au logo qui ornera le mur de façade côté route. Après présentation des divers projets, les élus optent pour des inscriptions en saillie du mur : logo + "Espace Multi-Activités", avec des points de fixation très discrets.

## **5) DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER**

Le Maire présente aux élus deux Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) transmises par les notaires et reçues depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

- Vente d'une propriété du village de vacances de Bélambra, Domaine de Salgues.
- Vente d'une propriété en indivision appartenant à la famille BOUAT, Grand Rue.

Les élus, après étude des documents présentés, considérant que ces biens ne présentent pas d'intérêt particulier pour la commune, décident de demander au Président de la Communauté de communes, titulaire du droit de préemption, de ne pas en faire usage.

## **6) LOCATION LOGEMENT ECOLE**

La locataire actuelle déménage et le logement sera libéré au 31/12/2020. Un état des lieux est prévu le 28/12/2020.

Ce logement, occupé depuis 10 ans, devra faire l'objet de menus travaux avant la remise à la location. Les élus, après discussion, valident le loyer d'un montant de 380 € + 100 € de charge (eau/assainissement/chauffage).

## **7) CONVENTION CANTINE SCOLAIRE 2021**

M. le Maire présente la convention pour la cantine scolaire de l'école Notre Dame proposée par le Pech de Gourbière. Les tarifs restent inchangés.

## **8) ENGAGEMENT DANS LES TERRITOIRES ENGAGES POUR LA NATURE**

Le maire présente le dispositif « Territoire Engagé pour la Nature » (TEN) issu du plan national « Biodiversité - Tous Vivant ! ».

Ce dispositif est piloté par l'Agence Régionale de la Biodiversité Occitanie et lancé par un collectif régional :

- DREAL Occitanie,
- Région Occitanie,
- Office Français de la Biodiversité,
- Agences de l'Eau « Adour-Garonne » et « Rhône-Méditerranée et Corse ».

Cette reconnaissance valorisera des collectivités volontaires, qui s'engagent à mettre en œuvre des projets en faveur de la biodiversité à travers un programme de 3 ans et concernant 3 axes principaux :

- Agir pour la biodiversité
- Connaître, informer, éduquer
- Valoriser la biodiversité.

La reconnaissance TEN ne conditionne pas l'octroi de financements publics mais en facilite l'accès.

En effet, les financeurs renforcent leur synergie d'intervention et la reconnaissance TEN est un gage de qualité qui facilitera l'accès à certains financements publics et au dépôt de dossiers autorisations environnementales. Les territoires TEN bénéficieront également d'un accompagnement privilégié de l'ARB Occitanie.

Si la collectivité est reconnue TEN, le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide de :

- Candidater au dispositif « Territoires Engagés pour la Nature »
- S'engager à mettre en œuvre les 3 actions mise en avant dans la candidature à « Territoires Engagés pour la Nature »
- Mandater le Maire pour signer toutes les pièces afférentes à ce dispositif.

## **9) QUESTIONS DIVERSES**

Référent social - Cauvaldor

Afin de clarifier les intervenants, les élus valident le fait que les représentants de la commune en matière sociale sont :

Titulaire : Isabelle Cépède-Lascoste

Suppléant : Joël Sternenberg

### Professionnels de santé

Une réflexion est à mener car la commune va subir plusieurs départs en retraite des professionnels en place : il faut se positionner auprès de Cauvaldor pour la venue d'un nouveau médecin généraliste. Pour information, une orthoptiste et une naturopathe vont s'installer à la Maison de Santé d'Alvignac.

La prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu le Jeudi 28 Janvier 2021 à 20h 30 au Foyer rural.

Fin de séance à 22h30

ALFRED MATHIEU  
TERLIZZI

ISABELLE CEPEDE-  
LASCOSTE

PHILIPPE KERNINON

DOMINIQUE  
POUJADE

JOEL STERNENBERG

JEAN-MARC BOUVET

KARL  
CAMPDORAS-RAGON

BERTRAND CLEDEL

QUENTIN SAURIN

DELPHINE AUVRAY

SYLVIE COMBALIER

MARYSE LASCOTE

BEATRICE PARET

SANDRA RITTER

JOSIANE ROCHER